## **Text  Description automatically generated**

**Critères d’évaluation pour**

***Subvention de recherche en formation clinique Woodend***

Les soumissions pour la *Subvention de recherche en formation clinique Woodend* seront évaluées en fonction des critères utilisés par les Instituts de recherche en santé du Canada. Il y a deux exceptions à noter dans le *5e critère : Impact de la recherche* pour s’aligner avec l’objectif des subventions de recherche Pat Griffin.

**1er critère : Originalité de la proposition**

* Potentiel de création de nouvelles connaissances.
* Originalité de la recherche proposée relativement aux hypothèses avancées et aux questions de recherche abordées, à la nouvelle technologie/méthodologie et/ou aux nouvelles applications de la technologie/méthodologie actuelle.

**2e critère : Impact de la recherche**

* Proposition de recherche portant sur une lacune ou un besoin important dans le domaine de la recherche relativement aux résultats de la formation clinique.
* Potentiel de contribution significative à l’amélioration de la formation clinique.
* Caractère approprié et adéquat du plan proposé pour la dissémination et l’échange des connaissances.

## **3e critère : Approche de recherche**

* Clarté de la question de recherche.
* Exhaustivité de l’examen de la littérature et sa pertinence envers le modèle d’étude/plan de recherche.
* Clarté du raisonnement en ce qui a trait à la méthodologie et à l’approche de recherche.
* Pertinence du plan de recherche.
* Pertinence des méthodes de recherche.
* Faisabilité de l’approche de recherche (y compris le recrutement de sujets, l’échéancier du projet et les données provisoires, le cas échéant, etc.).
* Prévision des difficultés risquant de survenir durant la recherche et plans pour les gérer.

**4e critère : Candidats**

* Compétences des candidats, y compris leur formation, leur expérience et leur indépendance (par rapport à leur cheminement de carrière).
* Expérience des candidats dans le domaine de recherche proposé et avec la méthodologie proposée.
* Expertise des candidats, d’après leur productivité scientifique des cinq dernières années (publications, ouvrages, subventions obtenues, etc.). On doit tenir compte de la productivité dans le contexte des normes du domaine de recherche, de l’expérience du candidat et du financement total de la recherche du candidat.
* Capacité des candidats de disséminer avec succès et de façon appropriée les résultats de la recherche, comme le démontrent leurs activités d’application des connaissances (publications, présentations aux conférences, séances d’information, rencontres avec des médias, etc.).
* Capacité de l’équipe de candidats (s’il y a plus d’un candidat) de mener la recherche proposée, en ce qui a trait au potentiel synergique des membres et à la façon dont leur expertise se complète.

**5e critère : Environnement de recherche**

* Disponibilité et accessibilité du personnel, des installations et de l’infrastructure nécessaires pour mener la recherche.
* Environnement propice à la réalisation de la recherche proposée.
* Environnement de recherche (milieu, projet et mentors) propice à la formation du personnel (le cas échéant).